

Thème : Pénurie de collaborateurs, comment attirer et fidéliser les talents

Date : Lundi 8 juillet 2024 de 14h00 à 17h00

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat / **Niveau : 1**

Objectifs :

- Fidéliser vos collaborateurs actuels
- Renforcer votre attractivité en tant qu'employeur pour trouver vos futurs collaborateurs

Méthodes mobilisées :

Programme :

1. Comprendre les raisons de la pénurie de talents
2. Développer le sentiment d'appartenance des collaborateurs
 - Accroître la culture d'entreprise
 - Offrir à vos collaborateurs des opportunités, de la croissance personnelle et du sens
3. Soigner sa marque employeur
 - Faire de votre équipe les ambassadeurs de votre cabinet
 - Mettre en place une expérience candidat

Moyens pédagogiques : Présentation orale et écrite / Tableau blanc virtuel / Supports vidéos et audios
Etudes de cas et jeu de rôle

Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenante:

Madame Noréa THOMAS, coach certifiée pour les avocats et professionnels du droit

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.